



RAPPEL OPÉRATION SÉCURITÉ D'EMPLOI



Dernière semaine pour remplir en ligne les formulaires de contestation ! Consultez l'info-lettre que vous avez reçue dans la semaine du 9 janvier pour les détails.

CONNAISSEZ-VOUS...?

L'Alliance produit plusieurs outils de communication à l'intention de ses membres. Est-ce que vous les connaissez ? Au cours de la semaine prochaine, des affiches promotionnelles seront livrées dans les établissements afin de vous les présenter davantage. N'hésitez pas à utiliser les codes QR pour y accéder rapidement !

NOS OUTILS DE COMMUNICATION



LE MINISTRE NE VISE PAS TRÈS HAUT !

Le nouveau ministre de l'Éducation du Québec, Bernard Drainville, est sorti de son mutisme et a dévoilé le plan qu'il compte mettre de l'avant pendant son mandat. D'entrée de jeu, je trouve que « plan » est un bien grand mot ! Permettez-moi de commenter certaines des priorités qu'il a présentées.

RÉNOVATION ET CONSTRUCTION D'ÉCOLES

Malgré les nouvelles sommes investies, l'état des établissements montréalais, grandement désuets, continue de se dégrader. Quand on sait que le déficit d'entretien actuel est de plus de 5 milliards, c'est qu'on part vraiment de loin. Dans ce contexte, le gouvernement prévoit-il alléger les procédures administratives lors de rénovations, de sorte que les chantiers puissent être mis en branle rapidement ? Que ce soit pour la construction ou la rénovation d'établissements, c'est actuellement compliqué, à la limite surréaliste... On pense notamment en ce moment à ce que les élèves et les profs de l'école Sophie-Barat vivent. Ça ne contribue certainement pas au rattachement scolaire et à la rétention des enseignantes et des enseignants à Montréal !

PROGRAMMES PARTICULIERS

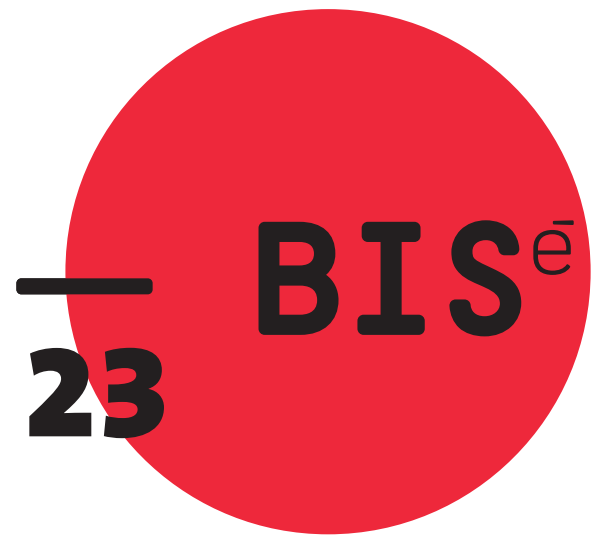
Nous ne sommes évidemment pas contre des programmes pouvant répondre aux besoins des élèves et contribuer à la persévérance scolaire. Cependant, actuellement, ces programmes sont très sélectifs. Il faut absolument que le gouvernement revise les critères d'admissibilité, de sorte que les élèves des milieux défavorisés ou en difficulté d'apprentissage puissent aussi y accéder et pour ne pas contribuer, comme c'est le cas actuellement, à la ségrégation scolaire.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Bien sûr, nous sommes tout à fait d'accord pour valoriser la formation professionnelle. Cela passe entre autres par la reconnaissance de la formation de qualité qu'offrent les profs qui y enseignent. Et qu'en est-il de la valorisation de l'éducation des adultes ? Ce n'est pas assez payant pour le gouvernement ?

ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS

Le statu quo est bien évidemment inacceptable. On ne peut être contre la vertu. Toutefois, le contexte dans lequel la matière est enseignée est



déplorable. Les classes débordent, les élèves ne bénéficient pas toujours du soutien qu'ils devraient avoir. L'enjeu est encore plus important à Montréal, où la majorité des élèves de la classe ne parle pas français à la maison. En raison de la composition de la classe et de la lourdeur qu'elle entraîne dans leurs tâches, les profs doivent obtenir davantage de moyens pour faire ce pour quoi ils sont formés, c'est-à-dire enseigner.

PROJETS-PILOTES D'AIDE À LA CLASSE

Parlant de moyens, l'idée d'avoir un adulte en soutien dans les classes peut paraître intéressante. Des projets-pilotes sont d'ailleurs en cours et il est prématuré de sauter sur cette solution, sans connaître leurs conclusions. De plus, ces ressources ne peuvent se substituer aux orthopédagogues, aux enseignantes en soutien linguistique, aux techniciennes en éducation spécialisée et aux psychoéducatrices... Le ministre pense-t-il sérieusement que ce peut être une solution magique à l'inclusion de tous les élèves en classe ordinaire ?

BREVET D'ENSEIGNEMENT

Le baccalauréat de 4 ans que nous avons obtenu pour enseigner ne doit pas se transformer en une formation au rabais. Que le ministre ne se leurre pas en pensant qu'offrir une voie rapide vers le brevet d'enseignement est la clé pour augmenter le nombre de profs dans les établissements. Si ces derniers continuent de quitter la profession une fois en poste, il ne sera pas plus avancé. Ce ne sera pas un miracle pour contrer la pénurie !

Or, ce sont les conditions d'exercice qui contribuent à cette pénurie. Les problèmes d'attraction et de rétention dans les écoles de Montréal ne datent pas d'hier. Ce n'est certainement pas l'offre patronale qui règlera

Suite en page 3.

LA VIOLENCE CONJUGALE EST AUSSI L'AFFAIRE DE L'EMPLOYEUR

Selon une étude pancanadienne publiée en 2014, une personne sur trois a déclaré avoir vécu de la violence conjugale et plus de la moitié d'entre elles ont indiqué « qu'au moins une forme de violence s'était produite sur leur lieu de travail ». Les victimes de violence conjugale peuvent donc être vulnérables au travail, là où l'auteur de violence peut les retrouver. Parce que cette forme de violence est malheureusement en augmentation et qu'elle nous touche directement ou indirectement, le Comité paritaire santé et sécurité au travail (CPSST) a décidé d'en faire une de ses priorités pour l'année 2022-2023. Son rôle étant de faire des recommandations au CSSDM, le comité va se pencher sur ce qui pourrait être amélioré quant à l'information transmise et comment soutenir encore plus les personnes concernées en se basant notamment sur les recommandations

d'organismes communautaires ou gouvernementaux et sur les modifications à la *Loi sur la santé et la sécurité des travailleurs* (LSST).

Depuis le 6 octobre 2021, la LSST a été bonifiée par de nouvelles obligations pour l'employeur. Ce dernier doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la protection de la travailleuse ou du travailleur exposé à une situation de violence physique ou psychologique, incluant la violence conjugale ou familiale (art.51, par.16). Dans le cas d'une situation de violence conjugale ou familiale, tout en respectant la notion de confidentialité, l'employeur est tenu de prendre les moyens nécessaires lorsqu'il sait ou devrait raisonnablement savoir que son employé y est exposé. Il doit aussi mettre en place des mesures afin de créer un milieu de travail aidant ainsi que d'informer de façon générale l'ensemble du personnel

sur la problématique et sur les moyens d'accommodement et d'accompagnement possibles. Pour implanter ces nouvelles mesures, les employeurs peuvent utiliser un outil conçu par le gouvernement : *Le plan pour les victimes de violence conjugale en milieu de travail, peu importe leur identité de genre ou de sexe*.

Un milieu sensibilisé à la violence conjugale facilite le dévoilement de la situation et l'acceptation de mesures d'aide. En tant que collègues de personnes vivant ce genre de situation, soyons des alliés contre la violence conjugale en milieu de travail.

● **Line Lamontagne, vice-présidente**
Louis Cousineau, conseiller



LECTURES SUR LE RACISME

Le Comité sur les réalités des personnes autochtones et racisées proposera, au cours des prochaines semaines, des livres, des essais ou des articles visant à sensibiliser les membres sur le racisme.

Cette semaine, il attire votre attention sur *Le Racisme expliqué à ma fille*, un essai de l'écrivain franco-marocain Tahar Ben Jelloun, publié en 1998.

C'est après avoir assisté à une manifestation contre des projets de lois françaises visant notamment la confiscation du passeport des sans-papiers et l'enregistrement des empreintes digitales de ceux demandant un permis de séjour que la fille de l'auteur s'est mise à lui poser une série de questions pour mieux comprendre le racisme. Pour rendre plus simple la compréhension d'un sujet si difficile pour un public de jeunes lecteurs,



Tahar Ben Jelloun a choisi le dialogue pour répondre à ses questions. Ainsi a pris la forme de ce livre pédagogique fort utile !

● **Martin Leclerc, secrétaire-trésorier**



APPEL DE CANDIDATURES COMITÉ D'ÉLECTION

Le Comité d'élection de l'Alliance est encore à la recherche de deux membres pour des postes de substituts au sein de son équipe. Compte tenu des élections qui auront lieu en 2024, le comité devrait se réunir à plus ou moins dix

reprises durant l'année 2023-2024. Lors de ces rencontres, les membres du comité verront notamment à promouvoir les élections ainsi qu'inciter les membres à participer. Il s'agit d'une expérience fort intéressante !



Les membres intéressés doivent remplir le [formulaire](#) avant 15 h le vendredi 10 février.

● **Alexis Richard, conseiller**

SPECTACLE DU 8 MARS

L'Alliance invite ses membres à une soirée organisée pour souligner la Journée internationale des droits des femmes. Cette soirée se déroulera le 8 mars prochain, à compter de 18 h au Théâtre Plaza, situé au 6505, rue Saint-Hubert à Montréal. Au programme : verre de solidarité et match d'improvisation. Pour l'occasion, nous recevrons des joueuses de la Ligue nationale d'improvisation, qui aborderont notamment des sujets féministes lors de leurs performances. Rires et réflexions au menu !

Ne manquez pas cet événement. Vous êtes toutes et tous bienvenus !

Pour vous inscrire, remplissez ce [formulaire](#) en ligne, avant 15 h le vendredi 17 février.

Faites vite, les places sont limitées !

● **Sue Bradley, vice-présidente**



DERNIER RAPPEL D'ÉCHÉANCE — ÉDUCATION DES ADULTES RECONNAISSANCE D'UNE NOUVELLE SPÉCIALITÉ

La date limite pour faire une demande de reconnaissance d'une nouvelle spécialité est le **vendredi 10 février 2023**. On s'adresse à madame Johanne Farmer du Bureau de la dotation par courriel à l'adresse farmer.j@csdm.qc.ca. Pour tous les renseignements, voir le *BIS* numéro 20 ou téléphoner à madame Farmer, au 514 596-6517 poste 6711.



● **Chantal Forcier, conseillère**

CONSULTATION SUR LES STATUTS DE L'ALLIANCE

En prévision de la révision du chapitre 10 des statuts de l'Alliance, le Comité des statuts sonde votre opinion sur les pratiques actuelles et sur les changements potentiels.

Il sollicite votre participation à cette courte consultation **avant le 17 février. ATTENTION**, il y a **quatre questions** qui vous sont posées, il est important de répondre à chacune d'elles. De courtes vidéos expliquent les questions, si vous en sentez le besoin.



Répondez-y dès maintenant! Le chapitre sera revu en fonction des commentaires reçus.

● **Annie Favreau, conseillère**

TOUTE NOTRE RECONNAISSANCE

Vendredi 27 janvier 2023, il est 21 h 20 et c'est la fin du Conseil fédératif de négociation. Un immense MERCI aux membres de la délégation qui ont sacrifié leur soirée du vendredi, afin de représenter leurs collègues de l'Alliance lors de cette instance.



● **Daniel Chartrand, vice-président**

OPÉRATION GAZOUILLIS

ACTION mobilisation

ACTION SURPRISE

Le ministre de l'Éducation du Québec, Bernard Drainville, était de passage à la très populaire émission *Tout le monde en parle*, le dimanche 29 janvier dernier. Des profs membres de l'Alliance et des autres syndicats affiliés à la FAE ont profité de cette occasion pour faire résonner notre message dans la sphère numérique. Les enseignantes et enseignants ont pris d'assaut Twitter durant l'entrevue du ministre

et ont proposé plusieurs pistes de solutions aux problématiques vécues au quotidien dans nos écoles et nos centres. La mobilisation numérique est un nouvel outil utilisé par la FAE.

Elle s'intègre à la

stratégie de mobilisation en vue du renouvellement de la convention collective des 60 000 profs qu'elle représente. Prenez soin d'interagir avec les autres sur les publications syndicales et de partager le contenu. Cela viendra appuyer les actions que nous mènerons sur le terrain!

● **Élyse Bourbeau, vice-présidente**
Marie Contant, vice-présidente
Alexis Richard, conseiller



En marge du Conseil fédératif de négociation qui se tenait à Laval le 27 janvier dernier, les membres des différentes délégations des syndicats affiliés à la FAE ont fait une action surprise, à l'intention des députés de la CAQ réunis en caucus. Tôt le matin, au froid glacial de janvier, les profs se sont installés aux abords de l'hôtel Sheraton de Laval pour faire valoir leurs demandes afin d'assurer l'avenir de l'éducation publique au Québec. Les priorités établies par le ministre de l'Éducation doivent aller de concert avec celles des enseignantes et enseignants. Les solutions proposées par les profs et leurs représentants doivent être écoutées et considérées par les personnes au gouvernement. Pour le bien de l'école publique, il faut toujours viser plus haut!

● **Élyse Bourbeau, vice-présidente**
Marie Contant, vice-présidente
Alexis Richard, conseiller

LE MINISTRE NE VISE PAS TRÈS HAUT! (SUITE)

cette situation. Au contraire, elle va l'accentuer. Le gouvernement ne doit pas tomber dans le piège des solutions simples et à la pièce. Le ministre et tous ceux qui prennent part à l'exercice de négociation doivent être à l'écoute des solutions proposées par les profs et leurs représentants.

Il faut améliorer la composition de la classe, de sorte qu'elle offre des conditions d'enseignement et d'apprentissage respectueuses des profs et de tous les élèves, et accorder une rémunération adéquate aux enseignantes et aux enseignants.



Le message est clair, nous allons le répéter tout au long de la négociation de notre nouvelle *Entente nationale*. J'en profite pour vous souhaiter une bonne semaine des enseignantes et des enseignants. Nous pouvons être fiers de la profession de nous exerçons!

● **Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente**

